



# Autorisation de conduite - Chariot à conducteur accompagnant R485 Initiale - Intra



## Objectifs de la formation

- ✓ Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'utilisation des chariots de manutention automoteurs Gerbeurs à conducteur accompagnant
- ✓ Obtenir son autorisation de conduite

### PUBLIC

Toute personne appelée à utiliser de façon habituelle ou occasionnelle ce type d'équipement

### MODALITES

- Durée : 10h30mn (1,5 jour).
- Nombre de participants : 12 participants maximum et 1 participant minimum
- Périodicité de la formation : Les formations sont à renouveler tous les 60 mois.
- Type d'action : Formations en présence physique uniquement (Pas de FOAD)

### PRÉ-REQUIS

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Comprendre le français
- Être reconnu apte médicalement
- Être titulaire du permis B minimum pour les engins immatriculés
- Les stagiaires devront venir en formation munis de leurs EPI

## Textes officiels

Art. R. 4323-55 & R. 4323-56 du Code du travail  
Arrêté du 2 Décembre 1998  
Circulaire DRT 99/7 du 15 Juin 1999  
Décret n°2015-172 du 13 février 2015  
Recommandation CNAM R.485

**Formacode :**  
31768 chariot automoteur - NSF 311  
31795 sécurité manutention - NSF 311  
31747 engin manutention levage - NSF 311

**Programme** F AOGerb4Ac A IR485 - Edition du 04-03-2020

Fiche programme conforme à l'article L6353-1 du code du travail



# Programme détaillé de la formation

---

## • CONNAISSANCES THÉORIQUES

- Connaissances générales
- Technologie des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Les principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant
- Les différentes catégories
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant

## • SAVOIR-FAIRE PRATIQUES

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manoeuvres
- Fin de poste, opérations d'entretien quotidien, maintenance

## Moyens d'encadrement

---

Organisme de formation déclaré à la DIRECCTE disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

## Moyens pédagogiques

---

- Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.
- Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.
- Installations en centre de formation : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable. En cas de formation intra-entreprise, des installations équivalentes doivent être mises à disposition par l'employeur des stagiaires.

## Moyens techniques

---

- Aire d'évolution pratique
- Exercices pratiques avec les gerbeurs mis à disposition par l'établissement ou en location

## Evaluation

---

- Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnaires QCM en théorie et d'une grille d'évaluation détaillée en pratique.

## Documents délivrés

---

- Chaque participant signe, par demi journée, une feuille d'émargement également signée par le formateur et dont une copie est transmise au client.
- Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.
- Attestation de formation adressée au signataire de la convention.
- CACES®, avis et titre d'autorisation de conduite pré-rédigé adressé à l'employeur.
- Un manuel est remis à chaque stagiaire.